

Bulle, 14 juillet 2022

Carte pour bénéficiaire 2022/2023

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez obtenir une carte pour bénéficier de l'action TABLE COUVRE-TOI (TCT) pour la période 2022/2023 et valable du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023. Les trois organisations caritatives AFAG, Caritas et Conférence St-Vincent de Paul qui s'occupent de cet établissement doivent procéder au renouvellement des cartes pour 2022/2023 ou répondre à de nouvelles demandes. Nous vous rappelons que cette action s'adresse uniquement aux familles ou personnes à revenus modestes et en difficultés financières.

Vous devrez impérativement être en possession de votre nouvelle carte 2022/2023 pour bénéficier de nos distributions gratuites de denrées alimentaires dès le 1^{er} octobre 2022.

Si vous estimez remplir les conditions nécessaires à l'obtention de cette carte pour 2022/2023, nous vous prions de remplir, complètement et avec exactitude, le questionnaire annexé, et de le retourner à **TABLE COUVRE-TOI / TCT - Case postale - 1630 Bulle** ou de le remettre lors de votre prochain passage au lieu de distribution.

Un questionnaire rempli incorrectement ou incomplètement et non accompagné des attestations fiscales ne sera pas pris en considération. Il en ira de même pour toutes informations erronées.

Il va de soi que ces informations resteront strictement confidentielles et ne seront connues que des organismes sociaux. Si nécessaire, elles pourraient être contrôlées.

Nous espérons que votre participation à TCT, en 2021/2022, vous a apporté soutien et réconfort. De notre côté et avec tous les bénévoles, nous avons été très heureux de vous accueillir et de vous aider.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Au nom du Comité :

Noël Wicht
Président

